

PROJET DE FISCALISATION DE L'IJAT :



LA PROVOCATION DE TROP

Le 08 septembre 2016

Alors que depuis toujours mais spécifiquement cette année l'engagement des effectifs CRS est reconnu de tous, la DRCPN envisage, sur la recommandation du procureur général près la Cour de Comptes, la fiscalisation de l'IJAT et ce à compter de cette année 2017.

**DANGER**

Cet investissement quotidien, ce professionnalisme reconnu par tous qui vont de pair avec une disponibilité totale sacrifiant la vie de famille avec plus de 200 jours de déplacements annuels sont reconnus notamment au travers de cette IJAT DEFISCALISEE.

Remettre en cause ce statut c'est ignorer sinon mépriser cet investissement. On peut même le qualifier de provocation au regard des sacrifices particuliers demandés cette année.



La réaction immédiate des composantes CRS sera bien évidemment forte et SYNERGIE OFFICIERS sera à leur côté ; à court terme la désaffection constatée en CRS ne pourra que s'accroître si ce projet devait persister.

SYNERGIE OFFICIERS saisit dès à présent les autorités concernées pour que ce projet de fiscalisation soit abandonné et appel à une sécurisation pérenne de l'IJAT défiscalisée.

Le Bureau National.

SYNERGIE OFFICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS POUR LA DEFENSE DE TOUS LES POLICIERS